



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> 42277	De Mme Virginie Duby-Muller ( Les Républicains - Haute-Savoie )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> > institutions sociales et médico sociales	<b>Tête d'analyse</b> > Problèmes de recrutement des établissements médico-sociaux	<b>Analyse</b> > Problèmes de recrutement des établissements médico-sociaux.
Question publiée au JO le : <b>02/11/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>15/03/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'impact des problématiques de recrutement sur le service rendu dans le secteur sanitaire, social et médico-social. La problématique de recrutement n'est pas nouvelle mais revêt aujourd'hui un caractère d'urgence avec de graves conséquences : baisse d'activité, fermetures d'établissements, manque de soins à domicile, sans compter l'épuisement du personnel, l'augmentation de l'absentéisme etc. Il est urgent d'agir pour le maintien du modèle social de prise en charge des personnes vulnérables. Aussi, elle souhaiterait savoir quelles mesures vont être prises à court terme par le Gouvernement pour maintenir une offre de service en institution et à domicile en faveur des personnes vulnérables et des aidants impactés par la crise du recrutement et comment il entend renforcer l'attractivité de ces métiers, en particulier dans une région avec un coût de la vie très élevé comme en Haute-Savoie.